



Charte d'utilisation de la salle Thermos

1. La salle est accessible de 12h35 à 13h45 pour le collège et le lycée (dernières admissions à 13h35 – Merci...
 - ...aux professeurs assurant des activités périscolaires le midi de libérer les élèves à l'heure).
 - ...aux élèves de ne pas s'attarder outre mesure à table pour laisser la place aux autres et ne pas retarder la remise en état des lieux.
2. Cette salle, dès 13h50, retrouve sa fonction de salle d'étude. Nous vous remercions de **limiter l'espace occupé en vous installant en commençant par le fond de la pièce si possible**.
3. Dans le réfectoire lycée, vous pouvez **déplacer quelques tables** pour partager le repas ensemble, mais il vous appartient de **tout remettre en place avant de quitter les lieux**, tables et chaises. En cas de besoin, chacun mangera sur SA table, seul.
4. **Repas = Repos**. Si vous avez le droit de discuter, puisque le repas est aussi un moment de convivialité, chacun s'oblige à **ne pas parler trop fort** et à respecter le repas des autres.
5. Un personnel éducatif est en responsabilité dans la salle. Vous pouvez **le solliciter** en cas de besoin. Vous devez **respecter son autorité**, ses décisions.
6. Du pain et quelques pichets sont mis à votre disposition. Merci de les utiliser sans abus :
 - **Une à deux tartines par personne** (pour que chacun puisse en avoir) en vous interdisant de gaspiller
 - **Utilisez de préférence la gourde** que nous vous conseillons de ramener (en la remplissant avant de venir manger).
7. Verres, assiettes et couverts sont à votre disposition pour faciliter votre repas : merci de **ne pas les ramener chez vous** et de **les mettre dans le bac prévu** à cet effet afin qu'ils puissent aisément être ramenés en cantine pour être lavés. Pour les assiettes, les couverts, si vous pouvez les frotter pour faciliter leur nettoyage, ce serait très aimable de votre part.
8. Le nettoyage des tables est assuré par les personnels API et la salle est nettoyée par nos propres personnels à la fin du service. Merci de respecter le travail de ces personnes qui œuvrent pour vous rendre les lieux propres et agréables et donc, de veiller à leur simplifier la tâche :
 - **Débarrassez votre table en partant** (sans tout mettre par terre),
 - **Jetez vos déchets** à la poubelle **en respectant le tri** (emballages d'un côté, restes de repas de l'autre)
9. En cas de **non-respect caractérisé** et répété de cette charte, **l'accès à la salle thermos pourra être refusé** à l'élève réfractaire et assorti d'une sanction.